

Le Burundi, un pays en recherche d'un vrai guide

Le Vif/L'Express, 15/05/2020 Oubli des radars, et, "grâce à Dieu", du coronavirus, le Burundi s'apprête à élire un nouveau chef d'Etat et, peut-être, à tourner une page, celle d'une présidence messianique et paranoïaque. [Depuis le début de sa campagne, le général Evariste Ndayishimiye (52 ans) veut capitaliser sur la popularité du président sortant, Pierre Nkurunziza (67 ans).] Belgique.]

Ancien territoire sous tutelle belge, indépendant depuis 1962, le Burundi n'apparaît que rarement sous les feux des projecteurs. Au contraire du Rwanda, son faux jumeau, il n'a pas connu l'effroi d'un génocide total sur quatre mois ni la répression qui a suivi. Et pourtant, il en a connu des périodes sombres, entre 1972 et 2006, avec des massacres qui ont visé la majorité hutue comme la minorité tutsie et qui ont fait 200 000 morts. Il a fallu attendre l'accord d'Arusha de 2000, sous l'égide de Nelson Mandela, pour qu'il retrouve un peu de sérénité. Mais sans leader exemplaire qui cherche à faire de son pays un modèle, le Burundi peut vite retomber dans ses travers. En 2015, la crise politique éclate et un coup d'Etat vise le président hutu Pierre Nkurunziza, un fervent évangélique, qui vient de briguer un troisième mandat contre les prescrits de la Constitution. Le putsch échoue, la répression débute et la fronde s'accroît au sein du parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces de défense de la démocratie), ancien mouvement rebelle. Pierre Nkurunziza était partant pour un quatrième mandat, mais c'était contre l'avis des généraux. Depuis lors, on prédisait à nouveau le pire pour ce pays qui végète à la 185e place sur 189 sur l'indice de développement humain (IDH). Depuis 2015, plusieurs mouvements armés, opérant notamment depuis le Congo voisin, se sont manifestés sur les réseaux sociaux, mais sur le terrain, leur capacité de nuisance était soit inexistante, soit très limitée dans le temps et dans l'espace, explique Stef Vandeginste, professeur à l'université d'Anvers. Fin 2016, la Fédération internationale pour les droits humains dénonçait une répression aux dynamiques génocidaires, et en octobre 2017, la Cour pénale internationale (CPI, dont le Burundi s'est retiré) ouvrait une enquête pour crimes contre l'humanité. Cela a pu refroidir certaines élités. Entre-temps, l'espace démocratique s'est rétréci : les ONG internationales qui travaillaient sur l'Etat de droit ont été priées de plier bagage, comme les belges Avocats sans frontières et RCN Justice et Démocratie. Il ne reste plus qu'une poignée de médias indépendants, comme Iwacu, dont quatre journalistes sont en prison et le fondateur en exil en Belgique. Deux candidats issus du maquis C'est dans ce contexte tendu que, le 20 mai, les Burundais se rendront aux urnes, pour un scrutin qui concernera également les élections législatives et les communales. Parmi les sept candidats à l'élection présidentielle, deux rameutent les foules à leurs meetings - et cela en dépit du coronavirus, qui a officiellement frappé le pays " par la grâce de Dieu ". Mais on n'y retrouve pas le mystique Nkurunziza, qui aura été jusqu'au bout de son troisième mandat si écrié. Il était partant pour un quatrième, mais le groupe des généraux, à savoir une poignée de gens issus de la guérilla menée par le CNDD-FDD depuis 1994, lui a fait comprendre qu'il était temps de passer la main. Il s'en va avec les " honneurs " : son parti lui a conféré le titre au parfum très nord-coréen de " Guide suprême éternel ", et l'Assemblée nationale celui de " Visionnaire du patriotisme ". C'est Evariste Ndayishimiye, 52 ans, qui sera le candidat du parti au pouvoir, dont il est ce jour le secrétaire général. Pourtant, sa nomination n'a pas fait l'unanimité. " Dans la campagne, on le présente comme le samuraga (l'héritier), mais plusieurs sources m'ont indiqué qu'il n'était pas le préféré de Nkurunziza et d'une partie de son entourage, affirme Stef Vandeginste. Par contre, Ndayishimiye est soutenu par la plupart des généraux, en premier lieu par le chef d'Etat-major de l'armée, Prime Niyongabo. " Pour la société civile en exil, Ndayishimiye, réputé plus fauteur, serait moins impliqué dans les violations des droits de l'homme et les dossiers de corruption. Mais il n'a jamais bougé le petit doigt pour les dénoncer. En attendant, il peut voyager à l'étranger sans trop craindre un mandat d'arrêt émis par la CPI, ce qui n'est pas le cas de Nkurunziza et de la plupart des autres généraux. Orphelin des massacres contre les Hutus en 1972, Evariste Ndayishimiye a échappé en 1995 au nettoyage ethnique à l'université du Burundi où il étudiait le droit. Il a ensuite pris le maquis durant de longues années : " Ce double profil de victime et de héros lui accorde une grande légitimité au sein du système ", poursuit Stef Vandeginste, qui perçoit encore chez cet ancien ministre de l'Intérieur le profil du guérillero : " Quand je l'ai rencontré en octobre 2019, il me parlait de la triple stratégie consistant à attaquer, dérober (NDLR : en art militaire, agir à l'insu) et poursuivre l'ennemi. A cela, il faut ajouter ce qui s'annonce comme une continuité dans l'ostentation religieuse : c'est à imana (dieu) qui a choisi Nkurunziza et Ndayishimiye, c'est à imana qui protège le Burundi contre tous les malheurs, etc. " Evariste Ndayishimiye affrontera un autre Hutu issu du maquis, Agathon Rwasa, du CNL (Congrès national pour la liberté), issu de l'ancien mouvement Palipehutu-FNL. " Malgré la grande popularité de Rwasa, je peux difficilement imaginer que le scrutin échappe au pouvoir vu que celui-ci contrôle quasi tout le processus électoral ", estime Stef Vandeginste, qui relève toutefois une nervosité grandissante dans le camp dirigeant. Le ministre de la Sécurité publique vient ainsi de mettre en garde contre " le discours de violence, divisionniste et de haine " imputé au CNL. Rwasa acceptera-t-il une éventuelle défaite ? " Au Burundi, l'enjeu des élections est énorme, car la politique constitue la porte d'entrée aux emplois, aux crédits, à la sécurité, au prestige social ", souligne le professeur anversois. Candidat député, Agathon Rwasa sera au moins sûr de pouvoir siéger à l'Assemblée nationale. Une nouvelle Constitution Depuis la mise en œuvre de la Constitution de 2018, c'est tout le paysage institutionnel qui se voit modifier. Les pouvoirs présidentiels sont clairement renforcés. " Le président, désormais élu pour un mandat de sept ans, obtient un droit de veto contre toute loi votée au Parlement, sans devoir se justifier, pointe Stef Vandeginste. Autre exemple, le redoutable Service national de renseignement ne fera plus l'objet d'aucun contrôle parlementaire et dépendra uniquement de la présidence. " En outre, le texte fondamental ne garantit plus de postes ministériels aux partis qui obtiennent un minimum de 5 % aux élections législatives. Or, cette disposition était conçue comme une assurance-vie pour les petites formations, surtout tutsies, lors des négociations d'Arusha. Le gouvernement pourrait devenir monopartite CNDD-FDD. Les quotas ethniques sont maintenus, mais la Constitution introduit une clause qui pourrait mettre fin à ce système, devenu avec le temps un marqueur moins pertinent de la vie politique burundaise. " Le Burundi restera le seul Etat sur le continent à connaître des quotas ethniques pour la composition des institutions politiques et

sécuritaires : 60 % de Hutus et 40 % de Tutsis à l'Assemblée nationale et au gouvernement, 50 % de Hutus et Tutsis au Sénat, un maximum de 50 % du même groupe ethnique à l'armée et à la police, etc. Ce système garantit donc une surreprésentation de la minorité tutsie. D'ici à cinq ans, le Sénat devra évaluer ce système et recommander soit son maintien soit sa réforme ", détaille le professeur. Un certain espoir Depuis 2015, le régime burundais a sombré dans le paranoïa, voyant des ennemis partout : le Rwanda, qui abrite de nombreux camps de réfugiés, et accusé de comploter, l'Union européenne, qui a imposé des sanctions dans le sillage de la crise de 2015, la société civile, soupçonnée d'être au service des " forces néocoloniales "... Si Ndayishimiye accède à la magistrature suprême, se coulera-t-il dans ce narratif ou imposera-t-il une ligne plus ouverte ? " De mes conversations avec des diplomates sur place, je garde l'impression qu'ils voient en ce candidat un certain espoir pour une ouverture progressive, confie Stef Vandeginste. En outre, on constate déjà que beaucoup de noms connus ont disparu des listes de candidats députés du CNDD-FDD, ce qui semble indiquer une volonté de la part de Ndayishimiye de renouveler le personnel politique au sein du régime, au risque de perdre davantage de soutien de certains témoins de son propre parti. " Si le scrutin se passe sans heurts, le Burundi connaîtra une première en cinquante-huit ans d'indépendance : un chef d'Etat élu succédera à un autre chef d'Etat élu. Si c'est Evariste Ndayishimiye, " celui-ci sera redevable au cercle des gagnants de sa nomination comme candidat présidentiel. Il devra leur montrer sa loyauté et protéger leurs intérêts financiers ", pronostique Stef Vandeginste. En somme, il devra choisir entre, d'une part, poursuivre le verrouillage de l'Etat au profit d'une poignée de dignitaires, et, d'autre part, prendre la voie de l'ouverture et du développement. Seule la deuxième piste apportera un peu d'oxygène à une population dont les deux tiers vivent en dessous du seuil de pauvreté. François Janne d'Othe Journaliste

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});